



Date d'émission 15-mai-2017

Date de révision 15-mai-2017

Numéro de révision 0

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit LPS® SAFE-MARK FOOD CONTACT SURFACE MARKER - BLACK

Autres moyens d'identification

Code du Produit 57802

No. ONU UN1263

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Marqueur à base de solvant

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Fournisseur initial

ITW Permatex Canada
1-35 Brownridge Road
Halton Hills, ON, L7G 0C6
Canada
TEL: 1-800-452-5823

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence INFOTRAC 1 352 323-3500 (International)
1 800 535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits

dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Catégorie 4
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments pour les étiquettes

Danger



Déclarations sur les risques

Nocif par inhalation
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires
Liquide et vapeurs très inflammables

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- Se procurer les instructions avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
- Conserver le récipient bien fermé
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
- Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils généraux

- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Inhalation

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Feu

- En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Entreposage

- Garder sous clef
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Autres informations

Peut être nocif par ingestion. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

8.11 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Methylisobutylcetone	108-10-1	60-80	-	-
Cyclohexanone	108-94-1	15-20	-	-

4. PREMIERS SOINS**Description des mesures requises pour les premiers secours****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, répéter le rinçage.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou de malaises.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**Symptômes/effets les plus importants**

Somnolence. Étourdissements. Irritation/réactions oculaires.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**Avis aux médecins**

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyen d'extinction approprié**

Utilisation: Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre chimique d'extinction. Mousse.

<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie.
<u>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</u>	Facilement inflammable. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se répandre au niveau du sol et se retrouver dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs) Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et entraîner un retour de flamme. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.
Sensibilité à une décharge statique	Oui.
<u>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</u>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	ÉLIMINER toute source d'inflammation (pas de cigarettes, torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
----------------------------------	--

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
--	---

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Utiliser un équipement de protection personnelle. Utiliser des outils et de l'équipement anti-étincelles Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
---------------------	--

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
Produits incompatibles	Acides. Aldéhydes. Bases. Halogènes. Oxydants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus de la valeur seuil (ou de la valeur qui contribue à la classification de danger du mélange) qui possèdent une limite d'exposition applicable à la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est préparée ou une autre limite recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants pertinents ne possèdent pas de limites d'exposition connues des autres sources indiquées ici.

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique
Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau et du corps Porter des gants/des vêtements de protection
Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Bien laver après manipulation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Aspect	noir.
Odeur	Solvant cétonique doux.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.
Propriété	Valeurs	Remarques/ - Méthode	
pH	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle d'ébullition	117 °C	Aucun à notre connaissance	
Point d'éclair	15.6 °C	Aucun à notre connaissance	
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité relative	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité	<1 (@70 °F)	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans l'eau	modérément soluble	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	

Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

Indice d'inflammabilité	Non Inflammable
-------------------------	-----------------

Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

Autres informations

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	87.8
--	------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	Donnée non disponible
-------------------	-----------------------

<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
---------------------------	--

<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Néant dans des conditions normales de traitement.
---	---

<u>Polymérisation dangereuse</u>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
----------------------------------	--

<u>Conditions à éviter</u>	Chaleur, flammes et étincelles.
----------------------------	---------------------------------

<u>Produits incompatibles</u>	Acides. Aldéhydes. Bases. Halogènes. Oxydants.
-------------------------------	--

<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Oxydes de carbone
--	-------------------

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

<u>Informations sur le produit</u>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit
<u>Inhalation</u>	Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.
<u>Contact avec les yeux</u>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Contact avec la peau</u>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.
<u>Ingestion</u>	Peut être nocif par ingestion. Risque d'effets supplémentaires comme répertorié dans « Inhalation ».

Mesures numériques de toxicité - Produit

<u>Toxicité aiguë inconnue</u>	8.11 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue
--------------------------------	--

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :

<u>DL50 orale</u>	2217 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
-------------------	---

<u>DL50 épidermique</u>	2314 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
-------------------------	---

<u>Inhalation</u>	
<u>Vapeur</u>	13 mg/L; Estimation de la toxicité aiguë

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Methylisobutylcetone	= 2080 mg/kg (Rat)	> 16000 mg/kg (Rabbit)	= 8.2 mg/L (Rat) 4 h
Cyclohexanone	= 1544 mg/kg (Rat)	= 947 mg/kg (Rabbit)	= 8000 ppm (Rat) 4 h
Noir de carbone	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Irritation/réactions oculaires. Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité de la cellule germinale Pas d'information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes. Ce produit contient du noir de carbone sous une forme non respirable. Il est peu probable qu'une exposition à ce produit donne lieu à une inhalation de noir de carbone.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Methylisobutylcetone	A3	Group 2B		X
Cyclohexanone	A3	Group 3		

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canécirgène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible.

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) Peut irriter les voies respiratoires Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée) Pas d'information disponible.

Risque d'aspiration Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Non répertorié

Mélange composé à 8.56091 % de composants dont les dangers à l'égard du milieu aquatique sont inconnus.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Methylisobutylcetone 108-10-1	EC50 96 h: = 400 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h: 496 - 514 mg/L flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 79.6 mg/L 5 min	EC50 48 h: = 170 mg/L (Daphnia magna)
Cyclohexanone 108-94-1	EC50 96 h: = 20 mg/L (Chlorella vulgaris)	LC50 96 h: 481 - 578 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 8.9 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 18.5 mg/L 5 min EC50 = 21.3 mg/L 10 min EC50 = 25 mg/L 5 min	EC50 24 h: = 800 mg/L (Daphnia magna)
Noir de carbone 1333-86-4				EC50 24 h: > 5600 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Methylisobutylcetone	1.19
Cyclohexanone	0.86

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce matériau, sous la forme proposée, est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261)

Emballages contaminés Les récipients vides posent un danger d'incendie. Ne pas couper, percer ou souder les récipients.

US EPA Numéro de déchet D001

Nom Chimique	RCRA	RCRA - Base pour une inscription	RCRA - déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Methylisobutylcetone - 108-10-1		Included in waste stream: F039		U161
Cyclohexanone - 108-94-1		Included in waste stream: F039		U057

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

No. ONU	UN1263
Nom d'expédition	Paint
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, Paint, 3, II, Limited Quantity
Numéro du guide des interventions d'urgence	128

TDG

No. ONU	UN1263
Nom d'expédition	Paint
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, Paint, 3, II, Limited Quantity

MEX

No. ONU	UN1263
Nom d'expédition	Paint
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, Paint, 3, II, Limited Quantity

IATA

No. ONU	ID8000
Nom d'expédition	Consumer commodity
Classement des dangers	9
Code du Guide des mesures d'urgence (GMU)	9L
Description	ID8000, Consumer commodity, 9

IMDG/IMO

No. ONU	UN1263
Nom d'expédition	Paint
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	II
No EMS	F-E, S-E
Description	UN1263, Paint, 3, II, (15.6°C c.c.), Limited Quantity

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet
Déchet dangereux Sans objet

Nom Chimique	Convention de Bâle (déchets dangereux)
Methylisobutylcetone	Y42
La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable)	Sans objet
Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)
LIS Est conforme à (aux)
LES Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Methylisobutylcetone	108-10-1	70.5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ

Methylisobutylcetone	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Cyclohexanone	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65: La classification ci-dessous ne s'applique qu'au noir de carbone respirable.

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Methylisobutylcetone	108-10-1	Carcinogen Developmental
Noir de carbone	1333-86-4	Carcinogen

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Methylisobutylcetone	X	X	X	X	X
Cyclohexanone	X	X	X	X	X
Noir de carbone	X	X	X	X	X

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS					
NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -	
HMIS	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 3	Danger physique 0	Précautions individuelles X	

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.

Latham, NY 12110

1 800 572-6501

15-mai-2017

15-mai-2017

Date d'émission
Date de révision
Note sur la révision

Libération initiale.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité